



La préfecture et les services de l'État en région

Île-de-France

Vous êtes ici : [Accueil](#) > [Région et institutions](#) > [Portrait de la région](#) > [Le Grand Paris](#) > [Actualités](#)
> Concours international « les HUBS du Grand Paris »

Lecture
facile

Actualité (/ile-de-france/actualites)

Concours international « les HUBS du Grand Paris »

Mise à jour : 14 mars 2016



Manuel VALLS, Premier ministre, et Patrick OLLIER, Président de la Métropole du Grand Paris (MGP), annoncent aujourd'hui le lancement d'un concours international : les HUBS du Grand Paris. L'objectif : faire appel à des talents français et internationaux pour penser l'aménagement des futures quartiers de gares du Grand Paris Express.

Communiqué de presse - Hôtel de Matignon - Lundi 14 Mars 2016

Les projets sélectionnés devront présenter des innovations dans plusieurs domaines : urbanisme, construction, économie, énergie, logistique, vie sociale et citoyenne, culture, multimodalité, numérique, ainsi que des innovations juridiques et réglementaires. Les HUBS du Grand Paris ont ainsi vocation à devenir des démonstrateurs de la ville intelligente et durable du XXI^e siècle.

Pour réaliser cette ambition, le gouvernement, qui investira par le biais du Programme d'Investissements d'Avenir, travaillera en partenariat avec la Métropole du Grand Paris, l'ensemble des collectivités concernées. Ce projet sera développé en lien avec le projet « Inventons la Métropole » que souhaite développer la MGP.

Dans un premier temps, les maires et les présidents des territoires concernés pourront faire des propositions de sites – dans deux catégories : *Hubs internationaux* ou *Territoires innovants de la Métropole* – à un comité d'organisation qui sera créé dès le printemps 2016. Ce comité, présidé par Patrick OLLIER, rassemblera des représentants des territoires et des aménageurs

Le concours sera ensuite lancé à l'automne. Pour chaque site soumis à la consultation, le jury décidant du lauréat associera largement les acteurs du territoire, collectivités et aménageurs concernés, ainsi que la mairie de Paris et la région Ile-de-France. Un comité scientifique assistera le comité d'organisation et les jurys et émettra un avis sur les innovations proposées, leur intérêt et leur fiabilité.

Jean-François CARENCO, préfet de la région d'Île-de-France, Philippe YVIN, président du directoire de la Société du Grand Paris et le Directeur général des services de la MGP, assureront le pilotage de ce concours qui impliquera également Grand Paris Aménagement.

Cet événement doit être un catalyseur du projet métropolitain : les gares du Grand Paris Express, qui conjugueront des flux de voyageurs très importants et un potentiel foncier ouvrant de nombreuses possibilités, permettront de donner corps au projet du Grand Paris pour des millions de Franciliens.

Ce concours sera plus largement un révélateur de la richesse, de la diversité et du potentiel des territoires de la Métropole. En mobilisant des investisseurs et des acteurs nationaux et internationaux de l'habitat et de l'aménagement, il s'agira de répondre aux besoins quotidiens des Franciliens, notamment en matière de logement et de cadre de vie, et ainsi de renforcer l'attractivité et la compétitivité du territoire français.

Calendrier indicatif

Printemps/été 2016 : préparation du cahier des charges en concertation avec les maires, les territoires et la Métropole du Grand Paris,

Automne 2016 : lancement du concours international,

Printemps 2017 : sélection de plusieurs candidats par site,

2^e semestre 2017 : élaboration des propositions par les équipes retenues,

2018 : choix des lauréats,

2022-2024 : ouverture des lignes 14 Sud, 15 Sud, 16, 17 et 18 du Grand Paris Express et de leurs gares,

2020-2024 : réalisation des nouveaux quartiers.

Contacts : 01 42 75 50 78/79 - 01 42 75 80 15

communication@pm.gouv.fr ✉ (<mailto:communication@pm.gouv.fr>)